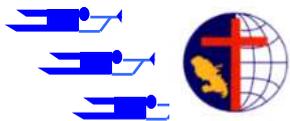


Projet éducatif de la Fédération Française de la Jeunesse Adventiste (F.F.J.A.)



Fédération Française de la Jeunesse Adventiste
Bois Carré – Chemin Mangot Vulcin
B. P. 50 – 97282 Lamentin
Tél. : 05.96.61.99.99 – Mail : jeunesseamartinique@hotmail.fr

Introduction

La **F.F.J.A.**, Fédération Française de la Jeunesse Adventiste, mouvement de jeunesse à caractère confessionnel, a pour but de rendre les jeunes acteurs de leur vie, de leur permettre de s'intégrer dans la société actuelle, en développant leurs capacités physiques, intellectuelles, spirituelles et sociales. Elle a aussi pour vocation de proposer des accueils collectifs de mineurs pendant les vacances scolaires dans le respect de la réglementation mise en œuvre par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale

Intention éducative.

Parce que chaque enfant et chaque jeune est **unique** ; leur personnalité et leurs besoins sont à respecter individuellement et collectivement en leur apportant tout ce dont ils ont besoin pour devenir des citoyens impliqués dans tous les temps de leur vie.

La F.F.J.A. reconnaît la nécessité de la coéducation. Plusieurs acteurs interviennent auprès de l'enfant et du jeune. Chacun d'eux a donc le devoir de lui apporter les outils et réflexions lui permettant de devenir autonome. Parce que les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant et du jeune, la **F.F.J.A.** mettra en place une organisation permettant aux parents d'être véritablement des partenaires éducatifs, tant dans la réflexion que dans la mise en œuvre des activités.

L'association reconnaît que tout enfant et jeune a les capacités et compétences pour se développer, progresser et apprendre. Elle veut leur permettre de comprendre qu'ils ne peuvent devenir des adultes accomplis sans la relation à l'autre. La **F.F.J.A.** veut donc favoriser les échanges tant localement, que dans l'environnement proche et plus lointain.

L'association inscrit son action et ses activités dans une dynamique éducative. Eduquer, c'est permettre l'acquisition de savoirs (savoir-faire et savoir-être), favoriser la créativité ; c'est former des personnes capables de communiquer, de dialoguer, de débattre, de s'organiser collectivement. Éduquer un enfant, c'est l'aider à se forger une personnalité autonome ; lui permettre d'appréhender son environnement, de se l'approprier. Parce que l'enfant peut donner son avis sur l'organisation de son temps de loisirs, les encadrants et intervenants mettront en place une organisation permettant de prendre en compte la parole de l'enfant et du jeune.

La **F.F.J.A.** veut aussi dans les activités mises en place respecter le rythme de vie et l'âge de chaque enfant. Il est indispensable que les activités proposées s'adaptent à l'âge et aux rythmes de vie des enfants. Il n'est pas cohérent qu'un enfant de 4 ans ait le même rythme de vie et les mêmes activités qu'un enfant de 10 ans. Parce que le bien-être de l'enfant, son développement sous tous les aspects est au centre des activités mises en place, ce sont bien les encadrants et intervenants qui doivent s'adapter et adapter leurs activités aux rythmes de vie des enfants et des jeunes.



La **F.F.J.A.** veut aussi tenir compte de l'histoire personnelle de chaque enfant. Chaque enfant ou jeune accueilli arrive avec son histoire personnelle, ses souffrances et ses bonheurs, ses échecs et ses réussites. En prenant en compte l'histoire de chacun, la **F.F.J.A.** veut créer des cohérences entre son histoire personnelle et sa place dans le groupe. Connaître son contexte de vie, c'est permettre aux animateurs et intervenants de s'adapter aux besoins de chaque enfant. L'entendre, le comprendre, c'est l'aider à grandir et lui permettre de se prendre en main pour réussir.

La **F.F.J.A.** inscrit ses actions dans le respect des convictions de chaque enfant. Elle inscrit ses activités et actions dans l'accueil de tous les enfants et jeunes sans discrimination aucune. Elle veut inviter chaque enfant à prendre en compte la diversité comme une richesse.

Activités mises en place

La **F.F.J.A.** pourra proposer les activités suivantes :

- Des accueils de loisirs avec ou sans hébergement
- La pratique du camping avec montage et démontage de tentes et chapiteaux
- Excursion en natures, forêts et montagnes
- Sorties à la plage, activités nautiques et aquatiques
- Sports collectifs et individuels (pratique, tournoi, ...)
- Chant choral
- Orchestre, Fanfare
- Organisation de concerts
- Voyages culturels à l'étranger
- Manifestations à caractère éducative et de prévention contre la drogue et les addictions.
- Des stages de formation pour directeurs et animateurs sociaux, culturels et sportifs.
- D'activités en faveur du Téléthon de la BAM (et autres manifestations semblables) et de et des organismes caritatifs.
- Des cours de nutrition Enseignements des Valeurs.

Ces activités seront pratiquées sur toute la Martinique et sur le plan local par les sections locales de l'association. Elles seront mises en place le mercredi, le dimanche et durant les petites et les grandes vacances scolaires.

Modalités tarifaires

Parce que la **F.F.J.A.** croit en la nécessité de loisirs de qualité ouvert à tous, elle mettra en place une politique tarifaire permettant aux plus défavorisés de bénéficier des activités mises en place. Elle pourra aussi proposer des facilités de paiement.

Encadrement et formation

L'association fera appel à des intervenants formés selon les normes légales et réglementaires en vigueur. Elle s'efforcera d'attirer l'attention de personnes recrutées sur la nécessité d'être des exemples pour les jeunes qu'elles encadrent et leurs qualités d'éducateurs face aux jeunes publics.

Elle mettra en place, en interne des rencontres de formation et de réflexion permettant aux encadrants de mieux prendre en charge les enfants dans les aspects pédagogiques, de sécurité, de la gestion de projet,...

Elle se rapprochera des associations agréées pour la formation des animateurs pour la mise en place de formations pour les intervenants en accueils collectifs de mineurs.



En amont de chaque activité mise en place, l'association mettra en place des rencontres d'organisation. En cours et en fin d'activités, elle organisera des temps d'évaluation. Les usagers (parents et enfants) seront associés à ces évaluations. Des réunions seront mises en place avec les parents pour expliquer les intentions éducatives de l'association et aussi son organisation.

*Les évaluations seront envoyées aux différents partenaires. Elles seront étudiées par le Conseil d'Administration de la **F.F.J.A.** afin d'améliorer le service rendu aux parents et d'étudier les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été effectivement réalisé.*

L'association mettra à disposition de l'équipe d'encadrement des moyens de communication pour qu'ils soient joignables par les parents lors des activités. Cet outil de communication permettra à l'association de s'informer sur les conditions d'organisation et le déroulement du séjour.

Partenariats

Parce qu'elle est consciente de ne pas avoir toutes les compétences en son sein, l'association cherchera les meilleurs partenariats pour la mise en place d'activités de qualité. Ces partenariats sous des aspects divers aideront à réduire les coûts pour une meilleure accessibilité aux familles, mais aussi aura pour but d'apporter les compétences et l'ingénierie nécessaire à la mise en place d'activités.

Locaux et moyens

*La **F.F.J.A.**, n'ayant pas de locaux lui appartenant, elle utilisera les locaux dont elle demandera la mise à disposition aux collectivités territoriales, associations, entreprises ou autres. L'association veillera à ce que les locaux utilisés soient aux normes légales et réglementaires demandées par la Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (D.R.A.J.E.S.). Ces locaux devront être déclarés auprès de la D.R.A.J.E.S.*

L'association mettra à disposition des animateurs tout le matériel nécessaire à la mise en place des activités. Dès les premières réunions d'organisation, l'équipe d'encadrement fera parvenir à l'organisateur ses demandes de matériels.

Elaboration et communication du projet éducatif

*Le Projet Educatif est une émanation du Conseil d'Administration de la **F.F.J.A.** Il est garant de la prise en compte du projet éducatif lors de la mise en place de toutes les activités de l'association. Toute modification doit être validée en Conseil d'administration.*

Ce Projet Educatif est présenté à chaque Assemblée Générale.

Le projet éducatif sera communiqué aux parents, à l'équipe d'encadrement et aux partenaires. L'association choisira le meilleur moyen de communication pour cela (Courriers, plaquettes d'informations, mailing, mise à disposition sur le site internet,...).

Ce présent Projet éducatif est valable trois (3) ans.

